

Esquisse de l'éducation au Congo 5

Deuxième république (1965-1997)

Quand Mobutu prend le pouvoir au matin du 24 novembre 1965, le peuple sortant enfin d'une longue période de sécessions et de rébellions et aspirant à une paix réparatrice et à un retour à l'unité du pays se réveille dans la bonne humeur. Malgré son peu d'expérience politique, il éprouve cependant deux sentiments contrastés, celui de l'espoir en un bonheur retrouvé et celui de la crainte de voir l'armée imposer sa loi. La confiance finit par l'emporter jusqu'à la première grande alerte donnée par les pendus de la Pentecôte.

Mobutu voguant sur la vague du succès, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, se met à caresser des rêves de grandeur pour son pays. C'est ainsi qu'il fixera pour l'éducation un objectif de scolarisation intégrale pour les écoliers en âge d'école primaire pour 1980.

Cela aurait pu être le plus généreux de ses rêves, si dans le même temps il n'avait pas omis de dégager le budget nécessaire à la réalisation de l'ambitieux objectif, et pire encore si une telle extension de la capacité d'enseigner était techniquement réalisable, en termes d'enseignants et de lieux éducatifs, et enfin si obnubilé par le parti unique il n'avait pas infiltré progressivement l'ensemble de l'appareil éducatif pour mieux l'assujettir. Loin d'atteindre l'objectif 80, la scolarisation n'atteindra pas le seuil des 50% (loin en-dessous du celui de 1960 qui avoisinait les 80%). Taux fatidique qu'elle dépassera à peine trente ans plus tard. Non seulement le budget ne suivit pas l'accroissement de la population scolarisable, mais était en constant recul. Pas étonnant quand on sait par exemple que la présidence en 1977 absorbait à elle seule 17% de celui-ci.

Mais le recul du budget n'explique pas tout. Il y eut de la part du régime, surtout après 1970, année où Mobutu est élu

La politique d'authenticité radicale, en voulant balayer les séquelles de la colonisation, gomme aussi certaines de ses valeurs dont le respect de la liberté. La nationalisation de l'enseignement découragea les missionnaires qui assuraient plus de 80% de l'effort éducatif.

président de la République, un certain nombre de fautes majeures, telle celle de la politique d'authenticité radicale, qui en voulant balayer les séquelles de la colonisation gomme aussi certaines de ses valeurs dont le respect de la liberté, telle la nationalisation de l'enseignement qui découragea les missionnaires qui assuraient plus de 80% de l'effort éducatif, telle encore sur un plan économique, mais qui ne fut pas sans effet sur le plan éducatif, la zaïrianisation des entreprises plongeant le pays dans une crise socioéconomique, aggravée de surcroît par la crise pétrolière mondiale.

Certes les grand-messes pour l'éducation à la Nsele, dans les années septante, réunissant les cadres de tout le pays, paraient d'une bonne intention. On y frôla même une réforme profonde du système éducatif pour enfin l'adapter à l'Afrique centrale, pour revenir assez vite à la tradition remontant au Congo belge.

On remarquera que, soixante ans après l'indépendance, le système congolais est toujours la copie fidèle de celui de l'ancienne métropole.

C'est une constante en éducation au Congo, sans doute parce que le secteur se situe au centre de toutes les pré-occupations dans tous les secteurs de la vie productive, la conscience des erreurs est vive et l'imagination créatrice toujours prête à préconiser des remèdes (la Conférence nationale souveraine sera dans cette optique le moment le plus fort de l'histoire du Congo indépendant), mais sans véritable concrétisation, les obstacles décourageant rapidement les bonnes volontés. Ainsi la situation insatisfaisante perdue, de génération en génération. Les gouvernements passent, le sous-enseignement reste.

Cela dit, force est de reconnaître que quelques mesures salutaires furent prises, qui témoignent de la volonté des responsables politiques de corriger les erreurs et les dévia-

Vente d'uniformes scolaires dans une rue de Matadi



tions, et de promouvoir une éducation saine, pertinente et productive.

La problématique de la période est traitée par matière.

● Dans la course à l'enseignement les écoles normales partent perdantes. En 1960, l'effectif scolaire dans sa totalité (primaire, secondaire et supérieur) était de 1.682.195 unités, en 1975 il est déjà de 3.410.634 unités. Autres nombres significatifs du boum scolaire : en 1967 l'inspection homologue 2.272 diplômés d'humanités et 463 étudiants décrochent en 1968 un diplôme d'enseignement supérieur, dont 314 à l'université, 142 à l'ISP et 7 à l'IST, alors qu'en 1986 ils seront 38.137 à obtenir le diplôme à l'Examen d'Etat (bac) et 3.263 au supérieur. Au niveau supérieur, les bourses de doctorat en pédagogie se multiplient, en Europe et en Amérique du nord, aux fins de pourvoir l'université et les écoles supérieures en personnel enseignant. L'ouverture d'écoles normales supérieures (ancienne appellation), en charge de la formation des enseignants du secondaire inférieur (G3, pour trois années d'études post-secondaires), déjà créées durant la première république, se poursuit, avec l'ambition de disposer à terme d'au moins un institut supérieur pédagogique (nouvelle appellation) par province : Kananga et Kikwit en 1966 ; Mbandaka et Kisangani en 1967 ; Bunia et Mbuji-Mayi en 1968, Mbanza-Ngungu en 1972 ; Likasi en 1976 ; Wembo-

Nyama en 1982. L'institut supérieur pédagogique technique est créé à Kinshasa en 1976. Les cycles longs en pédagogie (formation d'instituteurs - D6 ou humanités pédagogiques) se multiplient. Les cycles courts (D4 pour quatre années post-primaires) continuent à former le personnel enseignant des premières années du primaire. Mais la course à l'enseignement est telle que l'on retrouvera bien vite dans la majorité des CO (pour cycle d'orientation, soit les deux premières années du secondaire), principalement ceux de l'intérieur, des enseignants formés pour le primaire. La perte de qualité de l'enseignement est en marche.

● Il apparaîtra bien vite que, le régime, dans sa course à l'objectif 80, privilégie la quantité à la qualité. Trois types de sous-qualification s'insinuent dans les écoles : la sous-qualification scientifique (l'enseignant maîtrise insuffisamment la science qu'il est censé enseigner), la sous-qualification pédagogique (l'enseignant maîtrise insuffisamment la méthodologie de l'enseignement) et à mesure que le régime commence à lasser le peuple et que la politique salariale ne satisfait plus personne, la sous-qualification volontaire (l'enseignant ne s'investit plus dans son job).

L'Inspection ne tarde pas à se rendre compte que les meilleurs enseignants sont les promus de l'école coloniale. Mais ce groupe ne fera que dimi-

nuer et l'on peut construire une pyramide scolaire sur un nombre aussi restreint. De toute évidence la pyramide finira par vaciller sur ses bases. De plus le métier d'enseignant perd de son attractivité par l'incapacité de l'Etat d'assurer au corps enseignant un salaire décent. C'est ainsi que l'on observe dans les années septante que beaucoup de diplômés, une fois le diplôme en poche, délaissent les estrades.

Bien vite, le régime, privilégie la quantité à la qualité. Trois types de sous-qualification s'insinuent dans les écoles : la sous-qualification scientifique, la sous-qualification pédagogique et la sous-qualification volontaire (l'enseignant ne s'investit plus dans son job).

● On ne peut pas dire que le budget de l'Etat alloué à l'éducation est dérisoire. Il se maintient plutôt bien au début de la deuxième république. De 30% en 1960, il descend à 20% en 1970 (0,5% en 94 et 0,9% seulement en 1996 !). Mais la masse salariale en absorbe 80% : 65% au primaire, 25% au secondaire, 10% au supérieur. Quand on sait que la qualité n'est plus au rendez-vous, en dehors de quelques louables établissements scolaires, portés à bout de bras par des missionnaires ou aux mains d'expatriés, force est de constater que le jeune Etat investit de plus en plus massivement dans la sous-qualification. Certes ni l'école ni les parents n'en portent la responsabilité. Le Père Ekwa, grand chantre de l'éducation de son pays jusqu'à son dernier souffle, n'hésita pas à donner pour titre à un de ses livres *L'école trahie*. Mais certains enseignants font preuve de peu de moralité, dans tous les sens du terme. Et certains parents ne comprennent pas toujours le sens de l'école moderne. C'est ainsi par exemple qu'à Kananga l'inspection, enquêtant sur la disparition mystérieuse des nouveaux bancs fournis par l'Etat à une école périphérique fut amenée à constater que c'étaient) les parents d'élèves eux-mêmes qui les avaient dérobés pour en faire ici un meuble domestique, là du charbon de bois.

● La réforme des programmes, amorcée en 1961, poursuit ses



Collège de Gbadolite

travaux, mais sur un mode plus politique que pédagogique. Le retour à l'authenticité, telle que prônée par Mobutu à partir des années septante, aura un effet de stimulation sur les sous-commissions, surtout celle du français, de l'histoire, du civisme... Les ordonnances de 61-62 sur la réforme des programmes sont réactivées et complétées par les ordonnances de 82-83. Une commission nationale de la réforme est instituée (CNR), avec pour tâches de définir les finalités de chaque cycle, de spécifier les profils des enseignants, de fixer les plans d'études, de réaliser la décentralisation administrative ; mesure louable qui révèle que le régime mobutien veut placer le train de l'avenir sur de bons rails, mais les problèmes sont rapidement encommissionnés, avec les lenteurs que cela laisse supposer. Il n'est pas rare dans un régime qui se dit fort que les réformes se réduisent à une simple valse des étiquettes.

● La durée des cycles, héritée de la colonisation et entérinée par la réforme de l'enseignement sous la première république, reste inchangée malgré la velléité de quelques-uns de l'adapter aux réalités africaines : trois ans au maternel ; six ans au primaire ; deux ans pour les écoles artisanales, quatre ans pour les écoles professionnelles, six ans pour les humanités. Les maxima des effectifs sont fixés à 55 au primaire comme au secondaire, sauf pour les deux terminales des humanités où ils sont limités à 50, mais ces plafonds restent souvent théoriques.

● La question de la langue d'enseignement, pendante au niveau primaire, est tranchée. Le colloque de Kananga sur l'enseignement en 1967 avait mis en évidence la nécessité de maintenir la pratique des langues nationales au primaire, et préconisé un passage progressif de la langue nationale vers le français, la première mieux

Les écoles complètement dépourvues de manuels se font de plus en plus nombreuses, même parmi les plus prestigieuses. Il est loin le temps où les manuels étaient remis gratuitement à chaque écolier et à chaque élève, dans un grand geste paternaliste.

indiquée pour l'apprentissage de la culture, la seconde de la communication nationale et internationale. Durant les deux premières primaires le français est simple matière d'enseignement, et encore sur le mode oral. A partir de la 3^e primaire, le français devient la langue de l'enseignement. La question reste délicate dans la mesure où le risque existe d'un enseignement à deux vitesses, celle de la brousse où le français est mal enseigné et celle de la ville où le français est de rigueur dès la 1^{re} primaire. L'école maternelle offre sans doute la meilleure opportunité pour assurer le passage entre la langue maternelle et la langue importée, mais il reste rare, a fortiori à la campagne. La loi-cadre de 1986 se borne dans son article 120 à fonder les deux langues d'enseignement, la langue nationale ou langue du milieu et le français, laissant aux gouvernants le soin de fixer les modalités d'utilisation. Dans la pratique, la problématique reste grande. Pour couper court à toute querelle, la CNS proposera en 92 le français comme unique langue de l'enseignement.

● Les moyens d'enseignement (manuels et matériel didactique) ne connaissent qu'un progrès rudimentaire. Les manuels sont surtout le fait des centres de recherche pédagogique par les missionnaires (Scheutistes, Jésuites...), qui tiennent à équiper leurs classes des indispensables manuels et qui disposent généralement d'imprimeries. Mais

l'effort n'est que peu récompensé dans la mesure où les parents perdent progressivement la capacité d'acheter des livres pour leurs enfants scolarisés, en sus de l'uniforme rendu obligatoire en 1972. Les écoles complètement dépourvues de manuels, fût-ce sous forme de prêt aux élèves, se font de plus en plus nombreuses, même parmi les plus prestigieuses. Il est loin le temps où les manuels étaient remis gratuitement à chaque écolier et à chaque élève, dans un grand geste paternaliste. Il est vrai que le budget du jeune Etat ne pouvait plus se le permettre. Mobutu lui-même n'hésita pas à rappeler que l'Etat-providence était mort.

● Sur ces entrefaites la valse des étiquettes continue, un régime qui se respecte doit imprimer sa marque sur tout. Toutes les appellations en usage dans le pays, y compris celle du pays lui-même et de son grand fleuve, se modifient l'une après l'autre, pas toujours à la satisfaction plus grand nombre. Mais un régime totalitaire n'en a cure. On ne peut passer ici sous silence les démêlés du régime avec l'église catholique, principal partenaire de l'effort éducatif zaïrois. Dans sa quête d'authenticité et de décolonisation mentale (71-73), Mobutu s'en prend aux prénoms chrétiens (dits étrangers), comme un peu plus tard dans la dénomination des écoles gérées par des chrétiens (jusqu'à y interdire le crucifix). Il impose aux grands séminaires une cel-

Elèves de Kananga brandissant fièrement le calicot de leur établissement scolaire lors d'un défilé



lule de la jeunesse du parti unique (JMPR). Mgr Malula a l'outrecuidance de contester le bien-fondé d'un retour à l'authenticité, prétextant que certaines pratiques anciennes sont incompatibles avec le progrès de l'humanité en matière de droits de l'homme et du peuple, et proposant un simple recours à l'authenticité. En représailles la radio nationale entame une campagne violente contre le prélat, et la petite guerre commence entre l'église catholique et le régime. Dix ans plus tard l'église admettra que l'idée d'authenticité portait en elle un germe de progrès et de prise de responsabilité pour le Congo. La querelle accélérera l'étatisation de l'enseignement, que le Père Ekwa n'hésite pas à qualifier de "grave et tragique". Il est un fait que tout ce qui subsista de bonne volonté et d'idéalisme chez les Catholiques en prit un coup, difficile à chiffrer. La rétrocession, entreprise au bout de quelques années, comme dans le secteur économique, n'en put effacer tous les effets néfastes. Les réseaux des premières heures se muèrent en système dit des écoles conventionnées, selon la convention signée entre l'église et l'Etat ; Ainsi l'on dénombra des écoles conventionnées catholiques (de loin les plus nombreuses), protestantes, kimbanguistes et sur le tard islamistes.

● En 1986, la loi-cadre réglant l'enseignement national (fondé 25 ans plus tôt) est enfin promulguée définissant les droits et les devoirs de tous

les acteurs de l'éducation, de l'Etat aux parents, des écoliers, élèves et étudiants au personnel éducatif ; arrêtant les structures et les compétences à tous les niveaux, du maternel au supérieur et à l'universitaire, en passant par le primaire et le secondaire; fixant les conditions d'agrément, de fonctionnement et de sanction; précisant le mode de financement dans le but d'en finir avec l'état-providence hérité de la colonisation ; précisant les modalités administratives de l'ensemble du système, lesquelles seront réunies en un recueil de près de 500 pages, fort utile aux opérateurs de tous les niveaux. La promulgation d'une loi-cadre mérite certes d'être soulignée comme événement historique et comme un pas en avant dans le sens de l'indépendance de l'éducation. On se souviendra que la première convention de portée nationale remonte à Léopold II, en 1906. La seconde intervint en 1925 suivie de celle de 1948 au temps où le Congo était belge. Après l'indépendance il y eut celles de 1977-79, sans cesse discutées et inaptes à faire toute la clarté sur les rapports entre l'Etat et les missions religieuses, les écoles privées, les centres de formation du secteur productif, sans oublier les parents, faisant de l'enseignement national, grand acquis de la première république, un concept flou. Mais il n'y a pas lieu de crier victoire, la question du profil du Congolais à former et de la société congolaise à promouvoir restant largement sans vraie

réponse, sans doute à cause de la politique qui sous-tend la nation congolaise.

Pendant les dix années (1990-2000), qui verront le départ sans gloire de Mobutu et l'arrivée victorieuse de Kabila, l'enseignement souffrira de ce retrait brutal des coopérants, qui n'étaient plus que quelques centaines mais qui jouaient un rôle plus grand que leur fonction permet de le laisser supposer.

● Soulignons en passant l'effort du secteur privé pour investir dans la création d'écoles, allant souvent de pair avec des constructions en dur, principalement dans les villes. La loi-cadre l'autorise, avec cette obligation de se soumettre à l'inspection d'Etat pour avoir le bénéfice des examens d'Etat. Certains fondateurs érigèrent ainsi des complexes impressionnants (comme Masamba), compensant habilement les carences de l'Etat en la matière et un ralentissement progressif de l'investissement des églises dans le secteur, sauf peut-être dans un premier temps aux niveaux supérieur et universitaire. Dans certains quartiers de la capitale par exemple, certaines écoles privées attiraient davantage d'élèves que les écoles officielles, nonobstant le caractère souvent élevé des frais scolaires. Au nombre de ces écoles privées on peut compter également des écoles de type consulaire, comme les écoles belge, française, portugaise, libanaise, turque... En principe elles sont réservées aux originaires des pays qui les subventionnent, d'autant que les programmes qu'elles pratiquent sont ceux de leur métropole, mais progressivement on y verra croître le nombre de Congolais.

● L'appui de la Coopération belge, principal encadreur de l'enseignement au Congo durant la deuxième république, est tout logiquement fonction de l'évolution du secteur, laquelle n'exclut pas quelques soubresauts, comme en 1967 où la coopération en enseignants est réduite de manière significative, à la suite de la vive irritation de la Belgique provoquée par la profanation de la statue du Roi Albert 1er et du sac de son ambassade à Kinshasa. Mais la Belgique n'était pas la seule à pourvoir aux besoins d'enseignants.



Ecole rurale au Shaba en 1974

Au secondaire on a assisté dès les premières années de l'indépendance à l'arrivée massive d'enseignants haïtiens, espagnols, canadiens..., dans le cadre d'un contrat avec le Gouvernement congolais lui-même (assistant technique gouvernemental (ATG), par opposition à CTB, pour coopérant technique belge) sans que ceux-ci maîtrisent toujours la langue d'enseignement (et pour certains la matière d'enseignement). Les coopérants français sont également nombreux, surtout dans les instituts supérieurs pédagogiques. La CTB ira diminuant à partir de 1967, jusqu'à ne plus compter que quelques centaines d'enseignants au moment de la rupture complète en 1990.

● La Coopération belge saisit la balle au bond et devient plus sélective dans l'envoi de ses coopérants. Dans cette nouvelle stratégie de coopération, en 1972, l'Inspection générale de l'Enseignement (IGE) reçoit le renfort de 25 coopérants, revêtus des pouvoirs d'inspecteur d'Etat et répartis dans l'ensemble du pays, à charge de contrôler les écoles, d'organiser les examens d'Etat, de parfaire sur le tas la formation des inspecteurs nationaux par jumelage, d'organiser dans les établissements présentant des lacunes des séances d'animation pédagogique. Deux inspecteurs généraux successifs seront belges (il n'y a au Congo qu'un seul inspecteur chef de corps). Devant l'énormité des lacunes relevées, le corps des inspecteurs se muera un moment en corps des animateurs-encadreurs des enseignants, mais le concept est assez vite abandonné, car dans la pratique il équivaut à une perte d'autorité. A mesure que les enseignants nationaux augmentent en nombre, les coopérants se font plus rares dans les écoles. Ils ne dépasseront pas 1970 au primaire, tandis qu'au secondaire seront concentrés dans les grands organes du ministère de l'EPSP :

“L'enseignement supérieur et universitaire au Zaïre n'est pas en crise, il est plutôt en voie de disparition. La formation dispensée dans ses instituts et facultés est tombée en dessous du seuil qui permet de prétendre à une qualification professionnelle ou scientifique de niveau supérieur.

IGE, EXAMEN D'ETAT, CEREDIP (centre de Recherche et de Diffusion de l'Information pédagogique), SECOPE (Service du Contrôle et de la paie des enseignants), IFCEPS (Institut de Formation des cadres de l'Enseignement primaire et secondaire), SERNAFOR (Service national de la formation), occupant ensemble près de 100 coopérants. Belle fin de mandat pour une coopération ! En 1990 intervient une regrettable rupture qui portera un coup sévère à tout le système éducatif congolais. Mobutu, vexé par les accusations de la Belgique en rapport avec le massacre d'étudiants sur le campus de Lubumbashi remet la coopération belge, tous secteurs confondus, à la disposition de la Belgique. C'est le retrait en bon ordre, sans autre vexation du régime. Les coopérants plient bagage, laissant du jour au lendemain, leur service aux mains des seuls Congolais, pas toujours formés à cette fin, bien que les dernières années tout projet fût conduit bilatéralement, ayant à sa tête un directeur congolais et un co-directeur belge au titre de chef de projet. Les grands services d'appui connaîtront inévitablement un recul, et pour plus d'un une quasi fermeture, comme à l'IFECPS de Kisangani où l'argent n'arrivait plus pour payer la bourse des inspecteurs en stage, comme au SERNAFOR où le budget indispensable à la production suivie des outils de formation n'était plus alimenté. Seul le SECOPE, à la demande expresse de la Banque mon-

diale, poursuivait tant bien que mal son activité de contrôle de la paye des enseignants, avec une paire d'expatriés à charge de l'Etat congolais. Pendant les dix années suivantes (1990-2000), qui verront le départ sans gloire de Mobutu et l'arrivée victorieuse de Kabila, l'enseignement souffrira de ce retrait brutal des coopérants, qui n'étaient pas plus de quelques centaines mais qui jouaient un rôle plus grand que leur fonction permet de le laisser supposer. La rébellion qui éclatera dans la foulée de la prise de pouvoir de Kabila ne fera qu'aggraver la situation, budgétairement et pédagogiquement. Seuls quelques projets de coopération indirecte (projets d'ONG, appuis modestes d'université belge à université congolaise, micro-interventions de l'ambassade) constitueront pendant dix ans un modeste supplément à l'ordinaire, lequel se faisait de plus en plus frugal. Ce fut sans doute une erreur de part et d'autre : Mobutu n'avait pas imaginé qu'à l'exemple de la Belgique toutes les coopérations bilatérales quitteraient le pays, et le Gouvernement belge n'avait pas prévu qu'il mettrait plus de dix ans à reprendre sa coopération structurelle avec son ancienne colonie (30.06.2001).

● L'Examen d'Etat, qui a un impact disproportionné sur les parents d'élèves, mérite une attention particulière. Son instauration en 1967 (à l'instar du baccalauréat en France) pour sanctionner les



Solide école héritée de la colonisation à Lisala

études secondaires, en remplacement de l'homologation héritée des Belges laquelle, vu le nombre croissant de la population scolaire, était devenue une mission impossible, pour un corps d'inspecteurs de l'enseignement sous-équipé en ressources humaines et techniques. Il est le baromètre le plus indiqué de la marche de l'enseignement sous la seconde république, puisqu'il considère l'élève au moment où il est prêt à accéder à l'enseignement supérieur. Et en outre, pour la petite histoire, il est un moment fort de la carrière scolaire d'un enfant. Dans les quartiers, l'obtention d'un diplôme d'Etat avec un pourcentage qui sortait du lot (le convoi comme on l'appelait ironiquement pour tous les diplômés à 50%) pouvait conduire à des festivités plus grandes que pour l'obtention d'un titre universitaire. A l'opposé on eut à déplorer des suicides pour échec à l'Examen d'Etat. Cet examen a pourtant connu une dérive rapide, à mesure que les centres de passation et de correction se multipliaient, échappant à tout contrôle et devenant une proie facile à la corruption. Le budget occulte de l'examen d'Etat était cinq fois plus élevé que celui alloué par l'Etat. Fuite de questionnaires, tricherie dans les salles d'examen, vente de points devinrent monnaie courante. Pour frapper un grand coup, l'EPSP adopta la réforme proposée par un inspecteur en poste à Kananga, dont les mesures principales étaient de transformer l'épreuve en

contre-épreuve (test de 200 questions à choix multiple administrées en quatre jours aux fins de valider ou d'invalider les points accordés par l'école ; impression des questionnaires en Belgique jusqu'à ce que l'IGE dispose de sa propre imprimerie ; traitement de la totalité des copies dans un centre national unique à Kinshasa ; publication au jour le jour des résultats dans la presse locale). Le pourcentage de réussite chuta de 70 % en 76 à 18 % en 78, et reflétait la réalité de l'enseignement, vu la sous-qualification du corps enseignant, l'absence de moyens d'enseignement et de médiocrité des lieux éducatifs. Courageuse initiative du régime, mais qui hélas ne dura pas longtemps. L'année suivante, à la suite du renforcement des procédures anti-collaboration le taux de réussite baissa encore. Le ministre refusa d'entériner, sous prétexte qu'avec le Mouvement populaire de la Révolution (le parti-unique) on ne reculait pas. Le score remonta à 51%, pour remonter ensuite à 60 % vers la fin de la deuxième république. Il est vrai que pour calmer les esprits, il valait mieux distribuer un lot de diplômes à bas pourcentage que de révéler le vrai visage de l'école congolaise.

● A côté de l'Examen d'Etat, dans lequel la Coopération belge s'investit particulièrement, il y eut vers le milieu des années 80 l'action menée par le SECOPE, à travers tout le pays. A l'instar des projets Inspection de 1972 et 1978,



Le nouveau projet éducatif tracé par la Conférence nationale souveraine en 1992 et corroboré par les Etats généraux de l'Education en 1996, tels que résumés par le R.P. Ekwa, in L'Ecole trahie :

- 1 l'éducation, priorité des priorités ;
- 2 l'éducation pour tous ;
- 3 le partenariat éducatif avec notamment les différents réseaux de l'enseignement ;
- 4 la professionnalisation de l'enseignement ;
- 5 l'éducation aux valeurs humaines, morales, spirituelles et civiques ;
- 6 l'intégration des valeurs culturelles ;
- 7 la décentralisation de la gestion ;
- 8 l'éducation permanente ;
- 9 la lutte contre les inégalités en matière d'éducation ;
- 10 l'éducation physique et sportive.

ISP de la Gombe à Kinshasa

un coopérant fut mis en place dans chaque province en vue d'assainir le système. De nombreuses écoles, fonctionnant en-dessous du seuil du rendement (pas de bancs, pas d'enseignants qualifiés, pas de moyens d'enseignement, pas de discipline de travail), furent impitoyablement fermées. mais si la Banque Mondiale s'en trouva fort satisfaite, d'un point de vue financier, le problème de la sous-scolarisation en fut aggravé. Passé le temps de la rigueur, l'agrément de nouvelles écoles reprendra de plus belle. L'objectif de la fin du millénaire étant du reste de scolariser la totalité des enfants, il faut bien accepter que le ministère de l'éducation se mue en maints endroits en ministère des affaires sociales.

● Sur un plan plus matériel, mais tout aussi dramatique, le pillage de 2001, suivi en 2003 d'un nouveau pillage de ce qui avait échappé au premier, portera un coup sévère à certains établissements scolaires sis dans les villes, mais surtout le budget de l'éducation connaîtra une chute verticale, qui entraînera pour une large part dans sa chute ce qui restait encore de la qualité de l'enseignement, la moralité des enseignants, l'entretien des établissements, la production des moyens d'enseignement. Des privés empièteront sur les parcelles scolaires, des bâtiments appartenant au parc immobilier scolaire furent confisqués par des gens protégés par le nouveau régime. Les examens d'Etat, le TENAFEP sanctionnant le cycle primaire et l'Examen d'Etat sanctionnant les humanités, survivront tant bien que mal, grâce à une poignée de responsables, aussi courageux qu'obstinés, lesquels ne réussiront pas pour autant à enrayer la tendance à la corruption, chez les parents comme chez les élèves, chez les chefs d'établissement comme chez les encadreurs des épreuves. Quant à l'enseignement supé-

rieur et universitaire, jusqu'en 1971 il ne subit pas de réforme profonde. Les corps professoraux, des instituts supérieurs pédagogiques et techniques sont constitués pour l'essentiel d'expatriés, la plupart belges, permanents et visiteurs confondus. La relève congolaise, composée d'universitaires formés à l'étranger pour le plus grand nombre mais promus également des universités congolaises, est lente mais certaine. Quant aux étudiants, passés sous la coupe du parti unique, comme tout citoyen depuis sa naissance, ils rongent leur frein politique. En 1969 cependant, ils passent à l'action. Ils descendent nuitamment du campus de Lovanium pour une attaque spectaculaire du régime, mais ils tombent dans un piège préparé dans le plus grand silence. Mobutu, averti par sa toute-puissante sécurité, avait rangé nuitamment sa garde au bas de la colline, dite inspirée. Au petit matin près de quarante cadavres jonchent les chemins, jusqu'au cœur de la ville. Ce fut un jour triste pour la liberté et une tache indélébile sur le costume du président-fondateur. Parmi les morts on comptait plusieurs fils de grands du régime, ce qui mit celui-ci en grand péril. L'université est fermée pendant une paire d'années et les étudiants furent incorporés à l'armée. En 1971 intervient une réforme fondamentale, comprenant essentiellement le regroupement de tout l'enseignement universitaire en une seule entité, supervisée par un seul recteur: l'Université nationale du Zaïre, l'élaboration de programmes répondant mieux aux besoins de la société, la structuration en trois cycles. En réalité, l'opération s'est avérée plus politique que productive. Devant l'échec de celle de 1971, le régime procède à une nouvelle réforme en 1981, revenant à l'autonomie de gestion de chaque composante, sans plus de succès. Cinq ans plus tard, devant l'incapacité

“Le pays paraît plus fourni en ressources humaines qualifiées qu'à l'époque coloniale, singulièrement au moment de l'indépendance. On serait tenté de dire que les objectifs de la réforme engagée dans les années 60 ont été atteints. Ce serait vrai si les indices objectifs de développement qui lui étaient implicitement associés et donc explicitement attendus, pouvaient être aussi lisibles que cette abondance apparente des ressources humaines. L'échec relatif est notamment imputable à la zairianisation, aux pillages et aux guerres.”

Martin EKWA
bis Isal s.j.

Complexe scolaire privé
La Sagesse au Mont-
Ngafula à Kinshasa

de l'université de relever les défis du marché de l'emploi et du redressement du pays, le prof. B. Verhaegen aura ces mots très durs sur l'université congolaise : *“L'enseignement supérieur et universitaire au Zaïre n'est pas en crise, il est plutôt en voie de disparition. La formation dispensée dans ses instituts et facultés est tombée en dessous du seuil qui permet de prétendre à une qualification professionnelle ou scientifique de niveau supérieur. Il y a déjà quelques années que l'enseignement supérieur et universitaire ne produit plus de nouveaux savants, de nouveaux professeurs ou de nouveaux chercheurs ; bientôt il ne produira plus de nouveaux universitaires.”* Et pendant ce temps les finalistes des humanités affluent, rendant les campus irrespirables et les usant avant terme, dans une sorte de pitoyable fuite en avant.

Les Etats généraux de l'Education, dans la foulée de la CNS, réunis en 1996, ont la lourde tâche de fonder la nouvelle université. Ce fut la dernière grande manifestation de la deuxième république

Il appartiendra au nouveau régime qui se profile à l'horizon de donner vie à ces nouvelles résolutions, avec l'espoir partagé par tous que cette fois sera la bonne.

■ Fernand Hessel
Texte et photos

Sources :

- DEPS, Recueil des directives et instructions officielles, 2e édition, CEREDIP, EDIDEPS, 1986
- Ndaywel è Nziem, I., *Histoire générale du Congo, de l'héritage ancien à la République démocratique*, Duculot, 1998, Paris, Bruxelles
- Bavuidinsi Matondo, A., *Le système scolaire au Congo-Kinshasa, De la centralisation bureaucratique à l'autonomie des services*, L'Harmattan, 2012, Paris
- Ekwa bis ISAL, M., s.j., *L'école trahie*, Cadicec, 2004
- Huybrechts A., Mudimbe V.Y., Peeters L., Vanderlinden J., Van Der Steen D., Verhaegen B., *Du Congo au Zaïre, 1960-1980*, Essai de bilan, CRISP

